

Couleur Boutonne

1^{er} semestre 2011



LE MOT DU MAIRE

Déjà 2011 ! Je vous souhaite, à cette occasion, une bonne année au nom des élus et des agents de la commune. Que cette nouvelle année permette à chacune et chacun d'entre vous de réaliser vos projets. Qu'elle soit surtout placée pour vous toutes et tous sous le signe de la santé, première des richesses.

Nous arrivons déjà presque à mi-mandat et les projets travaillés depuis 2008 se sont largement concrétisés au cours de l'année 2010. En effet, de nombreux chantiers ont été ouverts dans notre commune et 2011 en verra la continuité.

L'espace Voltonia dont les travaux ont commencé en janvier, est maintenant opérationnel et les différents occupants ont trouvé leurs marques dans ce nouvel espace public, en centre-ville. Un article ci-après vous en expliquera les utilisations actuelles.

Les travaux dans l'Avenue, depuis le mois de juin modifient entièrement nos habitudes de circulation. Il faudra être encore patient quelques mois.

A ce titre, je tiens à remercier vivement tous les riverains de leur compréhension et tout particulièrement, les commerçants qui voient leur activité perturbée. Chacun d'entre nous a pourtant un rôle à jouer : ne changeons pas nos habitudes et continuons à aller chez ces commerçants.

D'autres chantiers, moins importants, ont été également réalisés au cours de cette année, que ce soit par l'intermédiaire d'entreprises ou effectués en régie (aménagement de rues, trottoirs, places, lotissement...). Je tiens à remercier à ce sujet tous les agents de la commune qui réalisent un travail de qualité, mais souvent peu visible.

En 2011, le chantier de l'Avenue prendra fin au printemps et nous disposerons enfin d'une avenue fonctionnelle, agréable et accueillante. Mais d'autres suivront : le gymnase va effectivement être entièrement réhabilité et un dojo va être construit. Pourquoi ?

D'autre part, certains ont pu entendre parler d'un projet de construction de nouvelle gendarmerie. Qu'en est-il exactement ?

Un point complet dans cette édition vous présentera ces deux dossiers.

Si ces derniers sont d'ordre communautaire ou cantonal, il n'en demeure pas moins que de nouveaux chantiers communaux, plus modestes, verront le jour cette année. Certains seront à destination des jeunes et d'autres amélioreront encore nos quartiers.

En conclusion, tous ces différents travaux qui façonnent notre commune de jour en jour, répondent avant tout à une adaptation nécessaire, pour que nous continuions à nous sentir bien, ensemble, à Chef-Boutonne et surtout offrir à tous des services de qualité.

Fabrice MICHELET

L'ESPACE VOLTONIA : UN NOUVEAU REPÈRE AU CŒUR DE NOTRE VILLE

Notre commune peut se réjouir de posséder un monde associatif important et actif. Les élus se doivent de mettre à la disposition des bénévoles de ces associations, des équipements de qualité pour qu'ils puissent mener à bien leurs actions. Conscient que certaines associations étaient mal installées, le Conseil Municipal, en 2008, a décidé d'acheter un bâtiment en centre ville pour le convertir en pôle associatif. Le 18 décembre dernier, ce pôle, dénommé « Espace Voltonia », a été inauguré en présence de personnalités, des financeurs, de l'architecte, des entreprises et des chef-boutonnais.

Pourquoi avoir choisi de réaliser cet investissement en centre ville ?

Cet immeuble, inoccupé depuis 2007, présentait des atouts pour la collectivité : bien entendu répondre à certaines problématiques exposées ci-dessus et participer à la vie et l'animation du centre-bourg. En effet, il va contribuer à la vie de notre centre, comme les commerces qui sont autour de la Place Cail, comme les 2 grandes surfaces qui sont également au cœur de notre commune. C'est une chance.

Après quelques sept mois de travaux, la rénovation de ce nouveau bâtiment communal est terminée. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et répond aux normes légales de 2014. Avec l'architecte choisi pour mener à bien ce projet (M. Guillaume Trocmé de « l'Atelier du Trait ») le Conseil Municipal s'est orienté vers des équipements visant à réduire la consommation d'énergie : isolation au chanvre, système d'extinction automatique des lumières, chauffage économique (pompe à chaleur air-air) avec une gestion intégrée. Désormais, c'est un bâtiment fonctionnel, lumineux, agréable et convivial.

Quels sont les utilisateurs ?

Depuis septembre dernier, des associations et des services publics ont emménagé dans ce nouvel espace.

Cinq associations sont hébergées :

- **L'association ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) était logée, Place Cail, dans des locaux exigus. Cette association emploie plus de 60 personnes (exclusivement féminines) dont 2 à l'administratif et est gérée par des bénévoles.
- **Le Foyer Culturel**, pour ses sections Couture, Patchwork et Peinture sur Porcelaine a donc déménagé de l'Espace Kennedy. Désormais, cette association occupe une salle dédiée aux Activités Manuelles à laquelle jouxte une pièce équipée spécialement pour le four de cuisson pour la porcelaine.
- **Le TTCB** (Tennis de Table de Chef-Boutonne) était quant à lui, à la recherche d'un local pour y créer un bureau pour leur salarié. Ils pourront donc utiliser la salle des Moulins, le temps de leurs permanences.

- **L'association Promo des Langues** a libéré la salle Henri Bouvard du Centre Culturel. Cette association, qui prodigue des cours d'anglais à des français et de français à des anglais, les assure désormais dans la salle des Sources.
- Enfin, **Les P'tis Chabis** (association d'assistantes maternelles) quant à eux partagent une salle dédiée du rez-de-chaussée avec le Relais Petite Enfance du Coeur du Poitou (RPE). Avant ce déménagement, les P'tis Chabis occupaient la salle d'Animations du Centre Culturel (en prolongement de la bibliothèque).

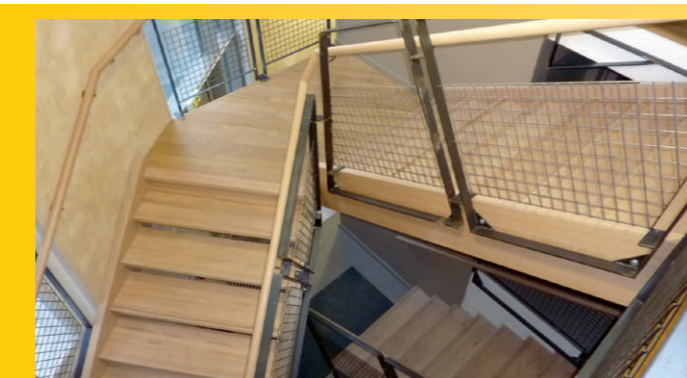
Ce Relais Petite Enfance est un nouveau service de la Communauté de Communes de Coeur de Poitou, ouvert depuis début janvier. Il s'agit véritablement d'un nouveau service public. Il est un trait d'union entre assistantes maternelles, enfants et parents (employeurs) et était demandeur d'un espace public visible et accessible à tous.

Depuis juillet dernier, nous accueillons à la mairie, la permanence d'un Conciliateur de Justice. A compter du 6 janvier et cela tous les 1^{ers} jeudis après-midi du mois, sa permanence a lieu dans la salle des Lavoires. A ce sujet, ce conciliateur est à votre disposition pour tous les litiges que vous n'arrivez pas à régler seul(s) et ce service est entièrement gratuit.

Pour finir, un animateur appelé « Médiateur Numérique » salarié du Conseil Général viendra y organiser des formations dans le domaine informatique et d'internet. Ce nouveau service public doit se mettre en place dès janvier et remplace le plan net qui existait au collège François Truffaut.

Cette liste d'utilisateurs est celle existante à ce jour, et n'est pas exhaustive. Ce bâtiment public en plein centre ville doit vivre à « pleins poumons ». Il est ouvert à tous. N'hésitez pas à pousser la porte.

De plus, des salles de réunions, non affectées sont à la disposition des associations ou de toute autre structure, sur réservation. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour d'éventuels renseignements.



Cage d'escalier



Façade arrière



Salle des Sources



Bureau ADMR

QUE VA-T-IL SE PASSER DU CÔTÉ DU GYMNASÉ ?

Le gymnase de Chef-Boutonne a été le premier construit dans les Deux-Sèvres, à la fin des années 60. De ce fait, il est aujourd'hui le plus vieux... Même s'il a été régulièrement entretenu, il n'est plus adapté aux différentes utilisations (judo particulièrement) et les normes ont largement évolué. De même, l'absence d'une entrée identifiée pose de réels problèmes.

En 2006, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion des gymnases et donc de ce bâtiment, avec la salle de tennis de table. Depuis maintenant 2 ans, une réflexion est menée pour que les 2 gymnases (celui de Chef-Boutonne et celui de Sauzé-Vaussais) soient rénovés.

En quoi consiste le projet de rénovation ?

Après une définition du projet avec les utilisateurs, l'architecte (Frédéric Vignier de Celles-sur-Belle) a proposé un plan, accepté par les parties : le gymnase actuel ne sera pas modifié dans son aspect général mais il sera isolé pour qu'un chauffage soit installé. Le sol actuellement en ciment sera remplacé par un sol sportif adapté.

Le plus grand changement visible résidera dans la construction d'un bâtiment reliant le gymnase et la salle de tennis de table. Cette extension comprendra un large hall d'entrée et surtout un dojo, adapté pour la pratique du judo dans de bonnes conditions.

La salle de tennis de table ne subira pas de modification particulière mais une zone de stockage sera créée côté Est.

Quand les travaux vont-ils être réalisés ?

Ce début d'année va être consacré au dépôt du permis de construire et à la définition précise du volet financier. L'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général sont les principaux partenaires de cette opération importante dont le coût avoisine 1 000 000 € TTC.

Les travaux devraient débuter dès le 1^{er} juin, après le tournoi international de tennis de table, afin d'être effectués durant l'été, pour gêner le moins possible l'utilisation des lieux par les associations et par les scolaires.

Cet aménagement nécessaire facilitera d'une part la pratique sportive et d'autre part donnera un coup de jeune à un complexe devenu âgé. N'oublions pas que c'est principalement la qualité des équipements qui génère un dynamisme associatif !



Gymnase actuel



Salle du tennis de table

POURQUOI UNE NOUVELLE GENDARMERIE ?

Tout le monde ne le sait pas mais les locaux hébergeant la brigade de gendarmerie appartiennent à la commune. L'état loue donc ce bâtiment pour ses gendarmes.

Depuis 2005, la direction départementale de la gendarmerie a demandé à la commune de bien vouloir réfléchir à la création d'une nouvelle caserne (6 logements et la gendarmerie), compte tenu de l'inadaptation des bâtiments au service. L'aménagement du premier étage est peu fonctionnel. Il est difficile d'auditionner deux personnes en même temps. D'autre part, elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (construction en 1975) et son adaptation nécessaire pour 2014 (obligation de rendre les établissements recevant du public accessibles) est difficile, tant le dénivelé est important.

D'un autre côté, les logements construits par la SA HLM (et loués également à l'état), sont globalement petits et nécessitent des travaux.

En 2007, le ministère de la défense a donné son accord pour que ce projet de nouvelle construction soit réalisé. C'est pour cette raison qu'une réflexion a été menée par la Communauté de Communes, dès la mise en place de la nouvelle assemblée en 2008.



Pourquoi une réflexion au niveau communautaire ?

Tout simplement, la gendarmerie nationale apporte un service au territoire et non pas seulement à la commune de Chef-Boutonne, où elle est implantée. De plus, tous les projets de reconstruction des casernes de gendarmerie qui voient aujourd'hui le jour, ne sont plus portés par une seule commune.

Une décision de principe a été prise en 2009 au sein du conseil communautaire pour que cette construction soit portée par « Cœur du Poitou ». Les bâtiments de la gendarmerie de Sauzé-Vaussais deviendraient alors, eux aussi, communautaires.

Parallèlement, la caserne de pompiers de Sauzé-Vaussais étant vétuste, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la commune de Sauzé-Vaussais et la communauté de communes ont réfléchi à la construction d'une nouvelle caserne.

Un investissement dans chaque canton aurait été équitable et les élus étaient tous d'accord pour ces nouveaux aménagements. Mais ce n'est pas si simple...

Même si la construction d'une nouvelle caserne paraît logique au niveau communautaire, la loi ne le permet pas et malgré des rencontres avec les services préfectoraux et des interventions auprès des parlementaires, seules les communes défendues par le centre de secours peuvent intervenir financièrement et le porteur de projet doit être la commune de Sauzé-Vaussais.

De ce fait, il paraît logique que si la commune de Sauzé-Vaussais doit construire seule la nouvelle caserne de pompiers, elle n'allait pas transférer la gendarmerie qui lui verse un loyer et pour laquelle tous les prêts sont remboursés.

Vers la création d'une nouvelle structure

C'est pourquoi, depuis juillet 2010, les communes du canton de Chef-Boutonne réfléchissent à une solution pour qu'ensemble, cette nouvelle caserne de gendarmerie voie le jour.

Après avoir négocié avec la préfecture, les communes du canton ont délibéré pour créer un nouveau syndicat intercommunal : SIGGEC (Syndicat Intercommunal pour la Gestion des GEndarmeries du Canton), très rapidement. L'année 2011 va être consacrée à la définition du projet et à sa validation financière.

Cette nouvelle caserne, composée de locaux professionnels de 200 m² et de 6 logements, sera implantée sur le terrain qui jouxte le stade Jacques Courivaud.

Le plus important à retenir, au-delà de la volonté générale de mettre à disposition de la gendarmerie nationale des équipements de qualité, est que le contribuable local ne sera pas sollicité. En effet, une subvention importante (18%) et les loyers, versés par l'état, permettront à l'opération de s'équilibrer.

Fiche d'inscription Concours photos 2011

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Courriel :

A envoyer à l'adresse suivante :
Mairie de Chef-Boutonne
Concours photos 2011
Rue de l'Hôtel de Ville et des Écoles
79110 Chef-Boutonne

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE...

Lors de l'installation du Conseil Municipal en mars 2008, il était prévu de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes.

Ainsi, fin octobre des élections ont été organisées dans les différents établissements scolaires de Chef-Boutonne et 19 jeunes conseillers de 9 à 14 ans, sur 40 candidats, ont été élus pour une durée de 2 ans :

- CMI : Clément ANDRÉ, Mathieu COSTE
Pauline DUQUESNOY, Soline FESTOU
Marius RIMBAULT
- CM2 : Margaux TRILLAUD, Louka THOURON
- 6^e : Mathilde BARBARI, Adeline BARILLOT
Jack BEVAN, Jeanne INGLIN
- 5^e : Michael MARTIN, Laura RAULT,
Benjamin RICARD, Anaïs RIMBAULT,
Sandra VERDON
- 4^e : Clarisse BRUN, Quentin MORISSEAU
Emeline ROY



Les jeunes élus se réuniront une fois par mois et seront encadrés par des bénévoles des trois associations de parents d'élèves. Des rencontres avec les conseillers municipaux adultes auront lieu ponctuellement de manière à maintenir un lien étroit sans pour autant « chapeauter » les jeunes élus.

La mission de ces jeunes est de réfléchir à ce qui pourrait améliorer la vie communale tant au niveau de la jeunesse que de tout type d'aménagement. Ils pourront définir des projets concrets et compléter ceux de la municipalité, en venant présenter leur travail lors des réunions du Conseil Municipal.

CONCOURS PHOTOS 2011

La municipalité a décidé d'organiser un concours photo sur le thème de l'eau pour l'année 2011. Si vous désirez participer à ce concours il vous faudra remplir le bulletin d'adhésion ci-contre et l'envoyer ou le déposer à l'accueil de la mairie afin que votre inscription soit prise en compte. Suite à cette pré-inscription, il vous sera remis le règlement complet de ce concours photo. Des expositions des clichés reçus auront lieu pendant le mois de juin et les premiers lauréats se verront décerner un prix. Ce concours est réservé aux amateurs. Renseignements au 05 49 29 80 04

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR 2011

La commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine » a travaillé sur l'aménagement de différents sites afin de continuer pour l'année 2011, la mise en valeur de notre commune.

- Ainsi, les abords de l'Hôtel de Ville (autour du monument aux morts) vont être réaménagés pour trois raisons :
Tout d'abord, rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite est impératif. De ce fait, un béton désactivé devrait relier l'avenue à la porte d'entrée de la mairie en éliminant les marches existantes.
Pour cela, et c'est la deuxième raison, des ifs vont être coupés afin de mettre davantage la façade de l'Hôtel de Ville en valeur. Ce qui permettra enfin de faciliter l'accès aux véhicules tout en gardant les piliers. Ces travaux seront effectués pendant l'hiver.
- La place Malesherbes est un quartier historique et authentique de notre ville mais cependant elle n'est pas assez mise en valeur. Ainsi, il a été décidé de sécuriser cette place en matérialisant les différents espaces : accès, stationnement, zone de jeux pour enfants, terrain de pétanque.
- Dans la même optique, une table de ping-pong sera installée Place des Chaumias à Lussais afin de rendre ce quartier plus convivial.
Au stade, Jacques Courivaud, le skate park provenant du lycée des Métiers « Jean-François Cail » et donné par le Conseil Régional sera installé et un city stade (mini terrain de sports) sera créé. Ce dossier est un des premiers projets sur lequel a commencé à travailler le Conseil Municipal des Jeunes qui étudie également la réfection du carrefour de la route de Melle (décor des chèvres) qui a été vandalisé en novembre dernier.
Au niveau du stade, le terrain de foot actuellement en stabilisé sera engazonné.

Ces projets ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants et d'embellir notre commune tout en respectant les engagements de la charte « Terre Saine » et pourront contribuer à un meilleur classement pour le concours des villages fleuris (si le Conseil Régional le met en place cette année).



LES « MEUBLES MOREAU » : BIENTÔT 50 ANS

Vous connaissez tous le grand bâtiment situé route de Sauzé à l'enseigne des « Meubles Moreau ». Mais certains ne connaissent peut-être pas cette entreprise familiale, ancrée à Chef-Boutonne depuis des décennies.

Monsieur Pierre Moreau, ayant une formation d'ébéniste, décide avec sa femme de créer son entreprise de vente de meubles en 1961. Leur magasin se trouve alors sur la place Cail (où se trouve actuellement le Crédit Mutuel). Puis en 1968, il crée son atelier, route de Sauzé.

C'est en 1981 que le magasin déménage également route de Sauzé. D'une superficie de 1500 m², il permet d'exposer davantage de meubles et accessoires. Parallèlement, en 1993, un autre magasin s'ouvre à Beauvoir-sur-Niort qui permet de développer l'activité. D'autant plus que les deux fils de Monsieur et Madame Moreau, Yannick et Didier font également partie des cinq salariés de l'entreprise. Ce sont eux qui ont pris la suite des parents lors de leur départ à la retraite.

Aujourd'hui, la clientèle, composée essentiellement de particuliers, habite 50 km autour des points de vente et recherche avant tout la qualité, à des prix compétitifs. On peut trouver dans le magasin tous les styles de meubles (rustiques, contemporains, modernes...) des canapés, des chambres à coucher avec la literie, des petits meubles, des salles à manger, des bibliothèques, etc.

La deuxième activité des « Meubles Moreau » consiste en la fabrication sur mesure de cuisines, salles de bains et meubles. L'entreprise assure la livraison et le montage gratuitement. Elle s'adapte aux différentes demandes de ses clients.

Pourquoi aller chercher ailleurs ce qu'on peut trouver sur place, à Chef-Boutonne ? N'hésitez pas à visiter le hall d'exposition.

A bientôt 50 ans, cette entreprise n'a pas pris une ride. Un site internet est d'ailleurs en cours d'élaboration.

Pour information, les horaires du magasin sont : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



La famille MOREAU

QUE S'EST-IL PASSÉ LE 3 FLORÉAL DE L'AN II ?



Le 3 floréal de l'an II, c'est-à-dire le 22 avril 1794, est mort, guillotiné, le dernier marquis de Chef-Boutonne, Guillaume-Chrétien de La Moignon de Malesherbes. Le château de Chef-Boutonne, siège du marquisat, se trouvait sur la place qui aujourd'hui porte le nom de place Malesherbes, bien que beaucoup de chef-boutonnais parlent

plutôt de « la Plaine ». Nous ne savons pas exactement depuis quand cette place porte son nom mais le nom de Malesherbes évoque un épisode important de l'Histoire de France.

En effet, on se souvient de Malesherbes comme défenseur de Louis XVI. Même s'il n'avait jamais défendu le roi, il mériterait néanmoins d'être célèbre pour son investissement pour l'intérêt général et son désir de progrès.

Né à Paris le 6 décembre 1721 et issu d'une importante « famille de la robe », il a fait ses études avant d'être nommé substitut du procureur général du parlement de Paris. Il est devenu successivement conseiller puis premier président de la cour des aides de Paris et enfin directeur de la Librairie, responsable de la censure royale des imprimés. Il s'est servi de ce dernier poste pour soutenir l'Encyclopédie et il y en avait qui disaient que sans Malesherbes, l'Encyclopédie n'aurait jamais existé.

Avec la suppression des parlements, Malesherbes a rédigé « Remontrances ». À la suite, il a reçu une lettre de cachet et a dû s'exiler. Après la mort de Louis XV, il est devenu secrétaire d'État à la maison du roi et a tenté d'abolir les lettres de cachet, lorsqu'il a compris que le roi ne lui portait pas attention, il a démissionné.

Plus tard, comme membre du Conseil d'En-haut, il a proposé des réformes mais ses propositions sont restées ignorées. Cependant, il a fait adopter l'Édit de Versailles qui organisait l'état civil des non-catholiques.

Malesherbes était par ailleurs passionné de botanique. Il a organisé des plantations dans son château de Malesherbes (en Touraine) et a échangé des lettres avec Jean-Jacques Rousseau et Thomas Jefferson entre autres. Il a parcouru la France et les pays voisins, rédigeant des rapports sur l'agriculture et l'industrie.

En 1792, il est allé chez sa fille, émigrée en Suisse mais très vite il a décidé de revenir en France où il a défendu Louis XVI à son procès. C'est lui qui a informé le roi de sa sentence de mort en janvier 1793. Il s'est ensuite retiré à la campagne pour s'occuper à nouveau de ses plantations mais au mois de décembre, il a été emprisonné avec sa famille pour « conspiration avec les émigrés ».

Le 21 avril 1794, son gendre a été guillotiné et le lendemain, Malesherbes a dû être témoin de l'exécution de sa fille, de sa petite-fille, du mari de sa petite-fille et de deux de ses secrétaires avant de tomber lui-même sous le couperet.

VERS LE CINÉMA NUMÉRIQUE

Chacun d'entre nous est allé au moins une fois dans la salle de cinéma du Centre Culturel afin d'assister à la projection d'un film, choisi dans la programmation proposée par l'association Ciné-Chef. Nous avons décidé de vous présenter cette association, présidée par Yves BONNEAU, et les bénévoles qui contribuent à son fonctionnement pour notre plus grand plaisir.

Le premier cinéma à avoir vu le jour à Chef-Boutonne fut le cinéma communal créé en 1946. Son activité fut reprise par le Foyer Culturel de 1974 à 1978. C'est en 1982 que Ciné-Chef relança la projection de films cinématographiques au Centre Culturel, après quatre années sans cinéma. Cet effort associatif est à souligner car aujourd'hui, seulement treize cinémas existent dans les Deux-Sèvres.

L'association compte aujourd'hui 37 membres dont 9 projectionnistes bénévoles et 2 projectionnistes salariés à temps partiel. Chaque mois, ces bénévoles se réunissent afin d'organiser les services (programmation, projection, vente de la billetterie...) pour que chaque semaine, l'association programme un film grand public et un film « Art et Essai ». Un cinéma Art et Essai est un cinéma répondant à certains critères spécifiques destiné à promouvoir le cinéma indépendant et permettant une subvention de l'État.

Pendant les vacances scolaires, ce sont plutôt des films destinés aux enfants qui sont projetés. Des actions sont également organisées pour les écoles (de la maternelle au lycée) avec tout un travail effectué sur l'éducation à l'image en amont et en aval de la projection par les enseignants. D'autres actions spécifiques sont organisées avec le CLAP et Ciné passion 79, pour l'organisation de festivals par exemple.

Des temps forts ont marqué également l'histoire de Ciné-chef. Ainsi, Laurent CANTET (réalisateur et scénariste) est venu présenter ses différents films en avant-première, dont « Entre les murs » pour lequel il a reçu la Palme d'or du Festival de Cannes. C'est aussi à Chef-Boutonne, qu'a eu lieu la représentation en avant première du film « Mumu » qui avait été tourné principalement à Aubigné pendant l'été 2009 et auquel avaient participé de nombreux habitants de Chef-Boutonne et de la région en tant que figurants. Régulièrement, des débats thématiques et des projections avec des partenaires (ARBRES, Communauté de Communes...) se déroulent dans la salle de cinéma.

D'un point de vue financier, l'équilibre en milieu rural est précaire et ne peut être assuré qu'avec des subventions, issues de l'association Art et Essai, de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et de CANAL +. La commune apporte quant à elle, une contribution en nature importante (chauffage, électricité, entretien).

La volonté de tous les bénévoles est de maintenir un prix attractif (de 4 à 6 € avec tarif réduit le mercredi). Les efforts de tous ces amoureux du septième art permettent à 10000 spectateurs (par an) environ de bénéficier de cinéma à Chef-Boutonne.

Aujourd'hui, un grand bouleversement s'annonce dans le monde du cinéma avec la diffusion des films par la technologie numérique et non plus argentique (bobines). Ce changement représente un projet de grande envergure pour Ciné-Chef, car l'équipement numérique d'une salle comme celle de Chef-Boutonne demande un investissement d'environ 100 000 € financé à hauteur de 20 % par la Région. Ainsi, M. BONNEAU et son équipe œuvrent actuellement, en collaboration avec la commune et le Conseil Régional au montage financier pour la mise en place de cet équipement numérique afin de nous faire découvrir ou redécouvrir au cours de ces prochaines années encore plein de beaux films grâce aux nouvelles technologies.

Vous l'avez tous compris, c'est donc uniquement grâce à la motivation permanente de cette poignée de passionnés du cinéma que plus de 100 films par an sont proposés à Chef-Boutonne.

Soutenons-les. Allons au cinéma... à Chef-Boutonne !



Du 22 au 28 décembre 2010		
CAPELITO, LE CHAMPIGNON MAGIQUE Réalisé par Rodolfo Pastor. Avec Amanda Delgado, David Ortega, Adriana Bertrán... Film à sketches espagnol - Genre : Animation. Durée : 42min. <i>Film pour enfants à partir de 3 ans.</i>		Judi 23/12 - 15h00 Lundi 27/12 - 15h00
HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - Partie 1 Réalisé par David Yates. Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson... Long-métrage américain, britannique - Genre : Fantastique. Durée : 2h35min.		Mercredi 22/12 - 20h30 Judi 23/12 - 20h30 Vendredi 24/12 - 15h00 Dimanche 26/12 - 17h30 Lundi 27/12 - 20h30
Du 29 décembre 2010 au 4 janvier 2011		
LE MONDE DE NARNIA : L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURORE Réalisé par Michael Apted. Avec Georgie Henley, Skandar Keynes, Ben Barnes... Long-métrage américain - Genre : Aventure, Fantastique. Durée : 1h55min.		Mercredi 29/12 - 15h00 Judi 30/12 - 20h30 Vendredi 31/12 - 15h00 Dimanche 2/01 - 15h00
NO ET MOI Réalisé par Zabou Breitman. Avec Zabou Breitman, Bernard Campan, Nina Rodriguez... Long-métrage français - Genre : Drame. Durée : 1h45min.		Mercredi 29/12 - 20h30 Dimanche 2/01 - 17h30 Lundi 3/01 - 20h30

La municipalité vous invite à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 14 janvier à 18 h 30 au Centre Culturel

Merci de bien vouloir remplir ce bulletin d'inscription et de le renvoyer à la mairie avant le 11 janvier

Nom : Prénom :

Nb de personnes :



11 janvier	La Source - Assemblée générale - Centre Culturel
14 janvier	Vœux de la municipalité - 18h30 Centre Culturel
15 janvier	Exposition - Section Foyer Culturel Salle du château
16 janvier	Rêves et envols - Assemblée générale Ferme du château
21 janvier	Spectacle Méli-Mélois - Centre Culturel
21 janvier	FCPE - Repas - Ferme du château
28 janvier	Don du sang - Collège François Truffaut
3 février	AFN Anciens Combattants - Assemblée générale
5 février	ARBRES - Soirée couscous - Ferme du château
6 février	Les Amis des Chaumias - Marche pédestre Place des Chaumias
13 février	TTCB - Loto - Ferme du château
17 février	La Source - Thé dansant - Centre Culturel
18 février	Collège du Sacré Coeur - Spectacle Centre Culturel
20 février	FNATH - Loto - Ferme du château
6 mars	Les Amis des Chaumias - Marche pédestre Place des Chaumias
8 mars	La Source - Repas pot au feu
12 mars	APE - Soirée repas - Ferme du château
12-13 mars	LAYR - Séminaire yoga - Centre Culturel
18-19-20 mars	Foyer Culturel - Biennale des métiers d'arts Toutes les salles communales
19 mars	Marchavec - Soirée Auvergnate - 20h La Barquette
26 mars	Espoir d'Afrique - Soirée gala - Ferme du château
1 avril	ARBRES - Assemblée générale - Salle Camille Ricard
3 avril	Les Amis des Chaumias - Marche pédestre - Place des Chaumias

8 avril	Spectacle l'enfant et le théâtre - Centre Culturel
9 avril	TTCB - Gala et repas - Ferme du château
12 avril	La Source - Choucroute - Ferme du château
14 avril	Don du sang - De 16 à 20 h - Centre Culturel
16 avril	Espérance - Repas fruits de mer - Gymnase
16-22 avril	Marchavec - Voyage Cap à l'ouest de l'Espagne 30 ans et plus
25 avril	Tournoi de foot des jeunes - Stade J. Courivaud
26 avril	Coop loisirs - Assemblée générale - Salle C. Ricard
1 ^{er} mai	Les Amis des Chaumias - Marche pédestre Place des Chaumias
14 mai	ARBRES - Randonnée pédestre Ferme du château
15 mai	Les Amis du château - Assemblée générale Centre Culturel
27-28 mai	Tennis de table - Tournoi international Stade J. Courivaud
5 juin	Les Amis des Chaumias - Marche pédestre Place des Chaumias
11 juin	Kermesse du Sacré Cœur - Théâtre de verdure
17 juin	Marchavec - Voyages des aînés à Bordeaux
19 juin	Espérance - Brocante - Site du château
24 au 28 juin	Fête Foraine
25 juin	APE - Fête des écoles - Théâtre de verdure
26 juin	Foire aux pions - Javarzay
30 juin	Don du sang - De 16h à 20h - Centre Culturel



MAIRIE

7 rue de l'Hôtel de Ville et des Écoles - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 80 04

mairie-chefboutonne@paysmellois.org - www.chef-boutonne.fr

lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
8h30	12h30	-	-	8h30	12h30	-	-	8h30	12h30
13h30	17h00	13h30	18h00	13h30	17h00	13h30	18h00	13h30	17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Le lundi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 - Le mardi de 15h à 17h30

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

Le jeudi de 15h à 17h30 - Le vendredi de 15h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Bulletin d'information municipal - Janvier 2011

Directeur de publication : M. Fabrice Michelet

Rédactrice en chef : M^{me} Valérie Inglin

Imprimé par SAS Raynaud Imprimeurs
BP 13 - 79160 Coulonges-sur-l'Autize



*La municipalité vous souhaite
une bonne année 2011*